

04 AVR 2019

20 / 00 299

République Tunisienne

04 AVR 2019

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en cours de mise en œuvre

Commune : El mourouj

Période : 1<sup>ère</sup> trimestre :Janvier/Février/Mars

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

(Description de l'état global d'avancement de la mise en œuvre des mesures d'atténuation, des résultats obtenus, de la conformité au PGES et CGEAC, les anomalies identifiées, la nature des mesures prises et des actions correctives engagées, l'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives antérieures et inclure des exemples de justificatifs en annexe (Consultants recrutés pour le suivi, PV de réception, lettres, PV de réunions, photos, etc)



**b) Présentation de tous les projets en cours de réalisation ou réalisés pendant la période.**

N°	Indication du projet	Coût		Schéma de financement			Emplacement	Phase		
		Prévu par le PAI	actualisé	Dotation non affectée	Dotation affectée	Autres à préciser		<del>conception</del>	travaux	exploitation
1	revêtement des voiries et drainage des eaux pluviales	2.000. MD	1965 MD	414MD	1000 MD	Fond propre 551	El mourouj 1 Quartier errachida Quartier el ajbouni	X		
2	revêtement des voiries et trottoirs	1150 MD	300 MD		1000 MD	Fond propre 150md	El mourouj 1 El mourouj 3 El mourouj 4 El mourouj 5 Quartier bellil	X		
3	Aménagement de deux parcours de santé	1184 MD	1399.136,905 MD		215,136. 905MD	Fond propre 1184000 MD	El mourouj 1 El mourouj 5	X		
4	Eclairage publique	150 MD	128 , 236MD			Fond propre	El mourouj 1 El mourouj	X		

**c) Détail des mesures de suivi de mise en œuvre et des mesures correctives par projet**



50100588

**Phase travaux**

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et CGEAC en cours des travaux				Remise en état des lieux à la fin des travaux (*)		Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les E E (PGES/CGEAC) et raisons	Mesures prises en cas de manquement aux obligations contractuelles et Actions correctives prise et/ou engagées
		B	C	Mesures environnementales du trimestre en cours		Mesures correctives du trimestre précédent		oui	non		
				oui	non	oui	non				
1	revêtement des voiries et drainage des eaux pluviales	X		X			X	-	-	-	-
2	revêtement des trottoirs et voiries		X		X		X	-	-	-	-
3	Aménagements de deux parcs		X		X		X	-	-	-	-
4	Eclairage publique		X		X		X	-	-	-	-

(\*) Préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

Président de la municipalité d'El Mourouj

Le Président de la Commune  
**Ouertani Kamel**





**Phase exploitation et maintenance**

N°	Projet	Catégorie		Mise en œuvre des PGES et CGEAC en cours d'exploitation				Non-conformité relevée par rapport aux mesures prévues dans les E E (PGES/CGEAC) et raisons	Si non-conformité relevée, indiquer les mesures et les actions correctives engagées
		B	C	Mesures environnementales du trimestre en cours		Mesures correctives du trimestre précédent			
				oui	non	oui	non		
1	revêtement des voiries et drainage des eaux pluviales	X		-	-	-	-	-	
2	revêtement des trottoirs et voiries		X	-	-	-	-	-	
3	Aménagements de deux parcs		X	-	-	-	-	-	
4	Eclairage public		X	-	-	-	-	-	

(\*) Préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

**d) Mécanisme de gestion des plaintes**

**Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes**

Nom de la commune : EL MOUROUJ	
Nom du point focal: RIDHA ABDERRAHIM	
Trimestre :1	
Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :	430

Résumé synthétique du type de plaintes :	-Des dépassements de construction -des plaintes à caractère environnemental Plaintes concernant les réseaux de voiries et d'éclairage public
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	423
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :	07

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.

Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:	0
Résumé synthétique du type de plaintes :	-
Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :	-
Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):	-

"Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

#### e) Récapitulatif :

- Nombre total de visites réalisées
- Nombre total de non conformités relevées
- Nombre total de nouvelles actions correctives lancées
- Nombre total d'actions correctives clôturées
- Nombre de plaintes reçues



- Nombre de plaintes traitées
- Difficultés rencontrées
- Coûts induits



**f) Dossiers annexes**

- Dossier photos
- Résultats d'analyses
- PV de réunions et de consultations


**g) Mécanisme de gestion des plaintes**

Nombre de plaintes traitées	433
Nombre de plaintes traitées dans le délai	433
Nombre de plaintes traitées dans le délai	433
Nombre de plaintes traitées dans le délai	433